

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 99 (1973)  
**Heft:** 11: SIA spécial, no 2, 1973

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

cette époque. Il s'ensuit que le chapitre « Nature des matériaux » de l'édition de 1956 a été profondément remanié et complété, tandis que les chapitres « Calcul » et « Exécution » ont été adaptés aux impératifs découlant du remaniement du chapitre « Nature des matériaux ». Un regroupement des différents sujets traités par la norme s'est en outre révélé indispensable, dans le but d'obtenir une meilleure vue d'ensemble et d'en faciliter la bonne compréhension. La nouvelle norme se présente dès lors assez différemment de la précédente version de 1956 et son contenu a fortement augmenté.

Il est prévu de former une commission qui poursuivra le travail pour concentrer ses efforts sur les points qui n'ont été qu'effleurés par la révision actuelle, tout spécialement sur la question du calcul, afin de la mettre en harmonie avec les normes et les règles des autres pays européens, notamment en ce qui concerne la notion de sécurité et des contraintes admissibles, les problèmes de sécurité, etc.

## Bibliographie

**Calcul plastique des constructions**, vol. II : Structures dépendant de plusieurs paramètres, — par M. Save et Ch. Massonet. Deuxième édition. Edition du Centre belgo-luxembourgeois d'information de l'acier (ASBL), 1972. — Un volume 14×24, 543 pages, nombreuses figures.

Le calcul plastique des structures est un sujet en continué développement.

Paraissant presque dix ans après la première édition, l'ouvrage a été non seulement complètement remis à jour, mais aussi amélioré de manière appréciable à de nombreux égards.

C'est évidemment à partir des travaux de nombreux chercheurs que ce travail a été réalisé. On s'est efforcé de faire chaque fois référence aux sources originales.

Cette seconde édition a été rédigée en même temps que sa version en langue anglaise, qui vient de paraître sous le titre « Plastic Analysis and Design of Plates, Shells and Disks » chez North-Holland Pub. Co. à Amsterdam.

### Sommaire :

1. Contrainte et déformation en un point. — 2. Notions et lois fondamentales. — 3. Théorèmes fondamentaux. — 4. Cas général de mise en charge. — 5. Variables généralisées. — 6. Plaques métalliques. — 7. Plaques en béton armé. — 8. Coques métalliques. — 9. Coques en béton armé. — 10. Etats plans de contrainte et de déformation. — 11. Méthodes numériques.

**Verordnung über Versammlungstätten mit Erläuterungen**, par Gerhardt † et Kühnbaum, Verlag von Wilhelm Ernst & Sohn, Berlin, Munich, Düsseldorf. — Un volume 15×21, 97 pages, broché.

**Erläuterungen zu den Stahlbetonbestimmungen DIN 1045**, Band 1, 7. Auflage, par B. B. Funk, 1972, Verlag von Wilhelm Ernst & Sohn, Berlin, München, Düsseldorf. — Un volume 16×24, 1096 pages.

## Communications SVIA

### Candidatures

M. Pedretti Mauro, ingénieur civil, diplômé EPFZ en 1971.  
(Parrains : MM. L. Pflug et S. Merazzi.)

M. Rod Henri, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1967.  
(Parrains : MM. Ph. Sarrasin et S. Gourdou.)

M. Singh Ashwani, ingénieur chimiste, diplômé EPFL en 1972.  
(Parrains : MM. H. Bergmann et E. Robert.)

M. Wagner Luc, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1972.  
(Parrains : MM. L. Pflug et S. Merazzi.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au Comité de la SVIA dans un délai de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

## Carnet des concours

### Centre scolaire régional à Gampel/VS

#### Jugement

Sur les 23 projets présentés, le jury a attribué les prix suivants :

- 1<sup>er</sup> rang : Projet n° 1, « Reflex », Bureau d'architecture Otto Zurbriggen et Robert Baum, Viège/Naters. Collaborateur : Bureau d'architecture Albert Zengaffinen à Gampel.  
2<sup>e</sup> rang : Projet n° 14, « 00000M », Arnold Meichtry, architecte à Onex/Genève.  
3<sup>e</sup> rang : Projet n° 18, « Futurus », Rupert Hänni, architecte à Naters.  
4<sup>e</sup> rang : Projet n° 21, « Slürp », Groupe d'UA, Urbanisme-Architecture à Sion. Responsable : Ch.-André Meyer, architecte.  
5<sup>e</sup> rang : Projet n° 11, « Logos », Association des architectes Félix Grünwald et F. Schmid, Brigue/Lax-Zoug.  
6<sup>e</sup> rang : Projet n° 3, « Trigonomet », Jean Bützberger, Bureau technique à Gampel.

Le jury a en outre proposé l'achat du  
Projet n° 2, « Windmühle », X. Furrer et W. Jeizinen,  
Atelier de construction à Viège.

## Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

### Conférence

La Chaire de mécanique appliquée au génie civil de l'EPFL nous prie d'annoncer la conférence (en allemand) donnée par M. le professeur A. Kuske, de l'Université technique de Clausthal-Zellerfeld (Allemagne), sur l'*Analyse théorique et expérimentale de la propagation des ondes de choc dans les solides*. Le conférencier présentera à cette occasion son film remarquable sur la progression des fronts d'ondes dans certaines structures telles que poutres, cadres, disques, terrain avec galerie, etc.

Cette conférence, destinée à toute personne intéressée par l'étude dynamique des structures, aura lieu le mercredi 6 juin 1973 à 10 h. 15, dans l'auditoire 302, bâtiment principal, avenue de Cour 33.

Pour tout renseignement complémentaire, prière de s'adresser au professeur Pflug, téléphone n° (021) 27 84 02.

---

Rédacteur : F. VERMEILLE, ingénieur

### DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir pages 11 et 12 des annonces

### DOCUMENTATION DU BATIMENT

Voir pages 6 et 14 des annonces

## Informations diverses

### Un nouvel hôtel lausannois

Un nouvel hôtel s'est récemment ouvert à Lausanne, sous le nom de « Parking Hôtel Motor Inn ». On a, pour mener à bien cette réalisation, transformé un immeuble d'une centaine de studios en un hôtel de 210 lits en chambres à un et à deux lits, qui abrite également des salons de conférences, deux restaurants, un parc souterrain et tous les services d'exploitation.

Les travaux ont duré une année et demie ; l'immeuble ainsi transformé était quasiment neuf et sa vocation première n'a pas posé de trop gros problèmes de reconversion en établissement d'accueil touristique, pratique et fonctionnel.

Le hall d'entrée et la réception sont combinés avec un salon d'accueil.

Le réception, conçue très rationnellement sur un minimum de place, est en mesure de servir promptement ses clients. On y trouve les équipements habituels : caisse, système de recherche de personnes, installation d'appel pour les restaurants, machine comptable, télex.

Les quelque 100 chambres du nouvel hôtel sont équipées chacune d'une salle de bain privée, de la radio, du téléphone direct et d'un mini-bar (la télévision est installée sur demande). Autre particularité intéressante qui reflète les possibilités d'utilisation de chaque chambre : une cuisinette escamotable.

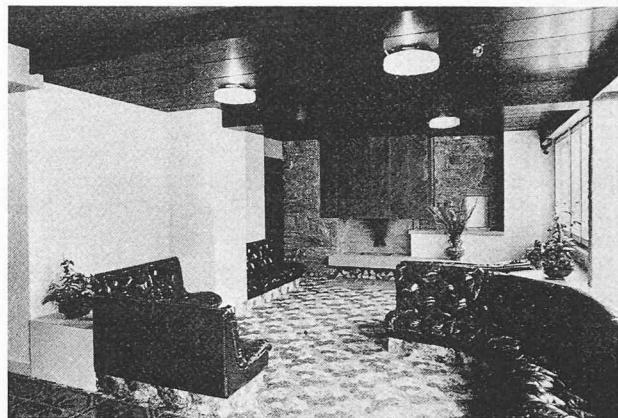
Il est en effet prévu de louer au mois un certain nombre de chambres pendant l'hiver et l'entre-saison ; l'équipement de cuisine (y compris la batterie et la vaisselle) rend alors de précieux services, bien que l'hôtel reste à disposition pour ses nombreuses prestations spécifiques. Chaque kitcnette peut se fermer à clef, celle-ci n'étant remise au client que sur demande.

Deux restaurants, tout en se complétant, animent, chacun dans un cadre et un style particuliers, le nouvel immeuble : au rez-de-chaussée, le restaurant « Parking » est le restaurant type pour automobilistes. Le second restaurant, sis au sous-sol, offre une atmosphère plus intime.

Cet établissement emploie 45 employés, qui se répartissent dans les différents départements de la façon suivante : réception 10, étages 11, cuisine 7, service 10, office et nettoyages 7. L'exploitation comprend 210 lits et quelque 150 sièges dans les restaurants et le bar.



Le nouvel établissement lausannois, le « Parking Hôtel Motor Inn ».



Le restaurant « Le Caveau du Meunier ».

A signaler l'installation très perfectionnée d'un procédé de détection d'incendie et de gicleage en cas de surchauffe dans tous les locaux communs (restaurants, hall et garage). Le système est élargi aux étages où, en cas d'alerte au feu, deux sirènes (intérieure et extérieure) se mettent en action, l'alarme est donnée automatiquement sur bande magnétique au poste permanent des pompiers, l'ascenseur est rappelé et bloqué au niveau du rez-de-chaussée et un exutoire de fumée s'ouvre sur le toit.

Quant au parc, il est situé au sous-sol de l'immeuble et peut abriter 30 voitures, soit autant que le parc sis à l'extérieur de l'hôtel.

### Une solution pratique : Le plafond métallique

(Voir photographie page couverture)

Depuis que CORTE S.A. s'est spécialisé dans la fabrication des plafonds métalliques, la production n'a cessé de croître.

Le plafond métallique est doté d'un système de suspension assurant une finition impeccable, même dans les endroits les plus difficiles. Il est composé d'éléments modulés selon les désirs ou standardisés et peut être modifié en tout temps pour adjonction d'un luminaire, d'une ventilation, d'une conduite, d'une paroi de séparation. Un facteur à ne pas négliger !

En plus des éléments standardisés, CORTE S.A. s'est spécialisé dans le sur-mesure. L'architecte peut, dès lors, donner libre cours à son imagination et choisir les formes les plus inédites et les coloris les plus surprenants.

\* \* \*

### Une solution esthétique, économique : Le plafond en fibre minérale

CORTE S.A. vous propose en exclusivité « ACOUSTONE », produit de USG qui a fait ses preuves tant aux USA qu'en Europe.

Ses avantages :

- Son épaisseur (19 mm.) le place parmi les meilleurs des produits absorbants de sa catégorie.
- Les éléments sont standardisés et fabriqués selon les normes européennes. Sur demande, on peut les obtenir dans des dimensions spéciales. Il peut être suspendu à une sousconstruction métallique invisible ou collé directement sous une dalle BA.

Aspect : Contrairement à certains produits similaires fabriqués par impression, la structure de l'Acoustone est créée mécaniquement, ce qui le différencie indiscutablement de ses concurrents. Ces panneaux sont livrés peints d'origine : blanc cassé. Après plusieurs années, il est facile de les repeindre et de redonner ainsi l'attractif du neuf.

Notre documentation est à votre disposition et tout renseignement peut être obtenu auprès de CORTE S.A., av. des Bergières 2, 1004 Lausanne (tél. (021) 25 01 95).